

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DES FINANCES
SERVICE DES CONTRIBUTIONS
OFFICE DE L'IMPÔT ANTICIPÉ

Au conseil d'administration
L'AUBIER SA
Les Murailles 5
2037 MONTEZILLON

N° AFC/CET: 518495
N° cantonal: 3990

Estimation des titres non cotés en vue de l'impôt sur la fortune au 31.12.2009

Suite à la remise de vos comptes annuels, nous avons déterminé la ou les valeur(s) imposable(s) au 31.12.2009.

Genre(s) de titre(s)	Nombre	Valeur nominale		Cours fiscal brut	Cours fiscal net (avec déduction forfaitaire)	Part déductible
		nom.	lib.			
		CHF		CHF	CHF	
action nominative ordinaire à droit de vote privilégié, libre	4'000	100.00	100.00%	30.00	21.00	60%
action nominative ordinaire, libre	3'600	1'000.00	100.00%	300.00	210.00	60%
bon de participation ordinaire au porteur, libre	200	5'000.00	100.00%	1'000.00	700.00	60%

L'estimation est conforme aux instructions concernant l'estimation des titres non cotés en vue de l'impôt sur la fortune, circulaire no 28 du 28 août 2008, émise par la Conférence Suisse des Impôts. Afin de ne pas retarder les travaux de taxation de la fortune des actionnaires, associés ou sociétaires, l'estimation fiscale des titres non cotés est établie sur la base de la comptabilité des exercices commerciaux précédant la présente estimation.

En cas de désaccord avec la valeur fiscale ci-dessus, nous vous prions d'adresser, **dans les 30 jours**, à l'Office de l'impôt anticipé, un courrier motivé contenant, le cas échéant, les moyens de preuve.

Comme nous sommes tenus par le secret fiscal, la valeur imposable des actions non cotées ne peut être communiquée qu'à la société. Pour cette raison, aucune information ne peut être divulguée à des tiers. Dès lors, nous vous invitons à transmettre cette valeur à l'ensemble de vos actionnaires afin de leur permettre de remplir leur propre déclaration d'impôt.

En cas de contestation de l'actionnaire, celui-ci devra former réclamation contre sa propre taxation fiscale correspondante.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Service des contributions
Office de l'impôt anticipé / Estimation des titres

(formulaire sans signature)

P.S. : ce cours vous est communiqué sous réserve d'une modification de capital intervenue durant l'année de calcul

Voir informations complémentaires sur www.ne.ch/estimationtitres